

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1676

présenté par

Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Manin, M. Letchimy, M. Carvounas,
M. Jérôme Lambert, Mme Biémouret, Mme Pau-Langevin, M. Bouillon et M. Pueyo

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	15 550 000
Conditions de vie outre-mer	15 550 000	0
TOTAUX	15 550 000	15 550 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel du groupe socialiste vise à interpeller le Gouvernement sur la baisse drastique (73 %) de l'action 04 intitulé Sanitaire, social, culture, jeunesse et sports du programme 123 - Conditions de vie outre-mer.

Afin de permettre la recevabilité financière du présent amendement au titre de l'article 40 de la Constitution il est donc proposé d'abonder l'action 04 du programme 123 à hauteur de 15 550

000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement et d'annuler en conséquence 15 550 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur l'action 01 du programme 138.